

Motiver les bénévoles

Comment motiver les bénévoles et soutenir leur engagement ? Cette interrogation est incontournable pour toute association qui compte sur le concours de bénévoles pour développer ses activités et offrir ses prestations. Quelles sont les principales motivations des personnes qui s'engagent dans le bénévolat ? Qu'est-ce qui soutient leur engagement dans la durée ? Quelles sont les principales causes de satisfaction et d'insatisfaction des bénévoles ? Au-delà des particularités individuelles, l'expérience met en évidence quelques principaux facteurs.

Facteurs de motivation

- La satisfaction d'accomplir quelque chose d'utile, de rendre service et d'apporter quelque chose à la société, voire de participer à l'évolution d'une cause.
- Le sentiment d'agir en direction d'autrui et de créer des liens de solidarité.
- L'occasion de se réaliser personnellement, que cela soit : au plan relationnel comme à celui des compétences ou des capacités, au fait de connaître d'autres personnes, d'autres milieux, d'autres cultures ou encore de mieux se connaître soi-même.
- La reconnaissance par l'organisation/institution de l'activité et de l'action accomplies ainsi que son soutien de l'engagement bénévole.
- La création et le développement de liens sociaux et amicaux.
- Le sentiment d'appartenance à un groupe et dans lequel il est possible d'échanger et de partager.

Facteurs de découragement

- Une tâche bénévole non adaptée aux goûts, aux compétences, aux intérêts et à la disponibilité du bénévole a comme conséquence de provoquer son épuisement.
- Les dysfonctionnements dans l'organisation et la coordination des activités.
- L'absence de collaboration avec le personnel salarié de l'organisation/institution, voire une ambiance tendue et conflictuelle.
- Le manque de reconnaissance de la part de l'organisation/institution ainsi que l'insuffisance de mesures de soutien et d'accompagnement comme de moyens de formation.
- L'insuffisance de relations avec les autres bénévoles et/ou le personnel salarié.
- L'absence de moyens financiers, que cela concerne les dispositions de base à l'égard des bénévoles (assurances, défraiement, ...) ou en faveur de la réalisation des activités bénévoles.